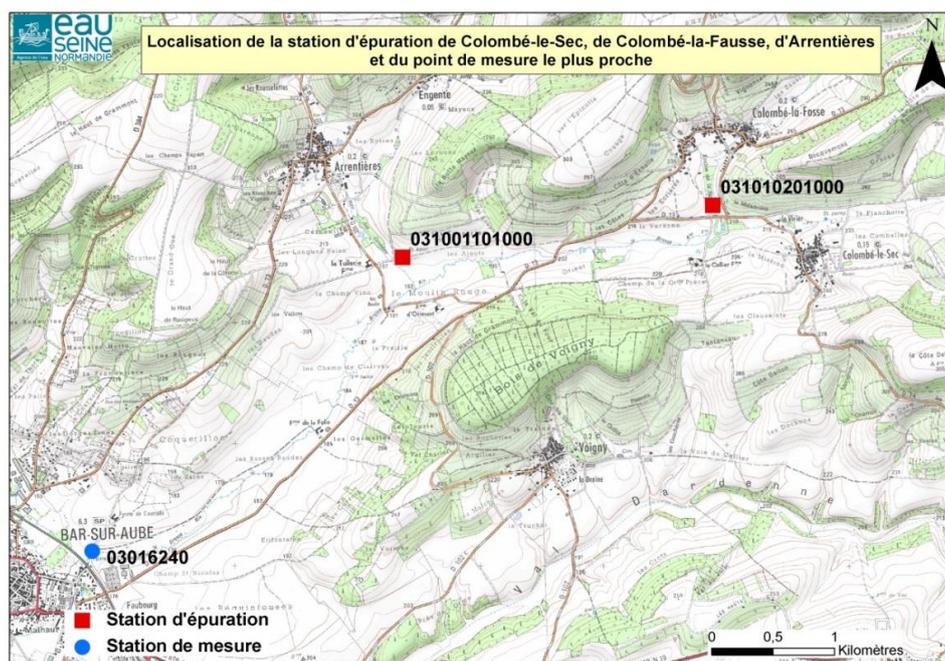


Mise en place de dispositif de traitement des rejets vinicoles sur la bresse à Colombé-la-Fosse et Colombé-le-Sec



Généralités

Département	Aube	Commune	Colombé-la-Fosse/Colombé-le-Sec
Masse d'eau	Bresse		
Code Masse d'eau	FRHR17	Bassin versant	Aube
Date de début des travaux	2005	Date de fin des travaux	2015
Distance du point de mesure	6 km en aval		
Nombre de sites vinicoles	12		

Descriptif du projet

De nombreuses actions ont été menées sur le traitement des effluents vinicoles pour traiter les effluents vinicoles, entre 2005 et 2006, pour limiter leurs impacts sur les milieux majoritairement aquatiques lors des périodes de vendanges. Les travaux pour limiter les rejets directs ont principalement consisté à la création de cuves de stockage individuelles pour contenir les effluents et les valoriser par la suite sous forme d'un épandage dans les terres agricoles. Les actions les plus significatives menées sur ces communes sont :

- La restructuration des réseaux en vue d'une collecte exhaustive des rejets vinicoles menée en 2006 par la coopérative vinicole de Colombé-le-Sec ;
- La création d'un stockage de 200 m³ pour stocker et épandre par la suite ces effluents vinicoles ;
- D'autres sites de vinification ont également mis en place un système de stockage et d'épandage entre 2005 et 2015 pour un volume total de 340 m³

Coût de l'opération

Maître d'ouvrage : Coopérative vinicole de Colombé-le-Sec	Coût de l'opération HT	Assiette AESN HT
Restructuration des réseaux	350 127 €	350 127 €
AESN : A= 280 100 € (80%), autofin. : 70 027 € (20%)		
Création d'une citerne de 200 m³	218 534 €	218 534 €
AESN : S= 87 400 € (40%), autofin. : 131 134 € (60%)		
Autres sites et maîtres d'ouvrage (stockage et épandage)	418 200 €	418 200 €
AESN : S=190 920 € (45%), autofin. : 227 280 € (55%)		
Coût total	986 860 €	986 860 €

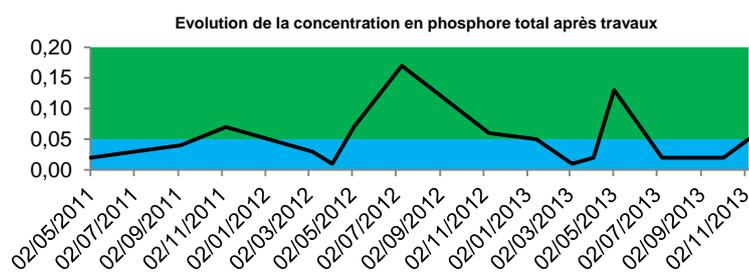
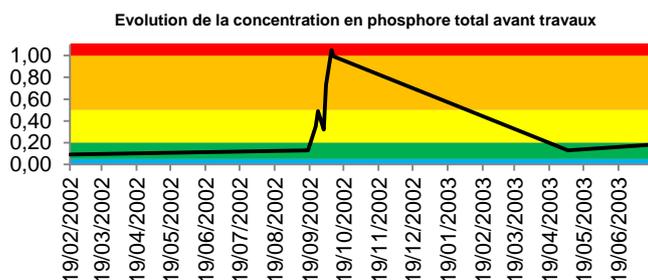
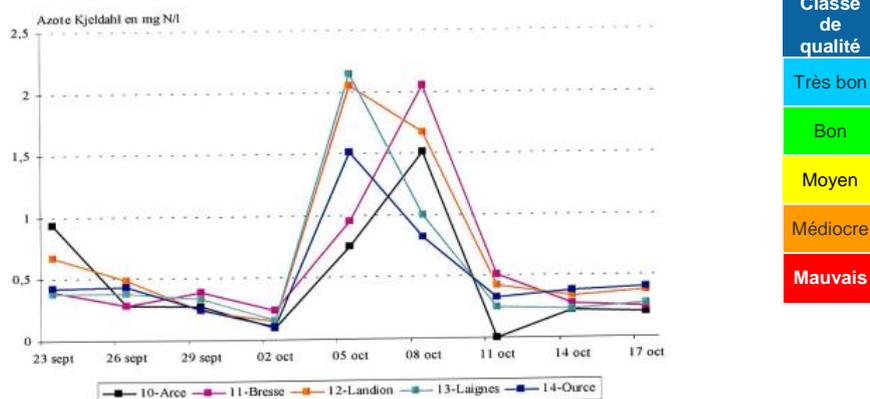
Mise en place de dispositif de traitement des rejets vinicoles sur la bresse à Colombé-la-Fosse et Colombé-le-Sec

Impact de l'opération sur les paramètres physico-chimiques

Concentrations maximales au cours de l'année 2002 (données de la commune de Coombe-la-fosse) et 2012 sur la station de mesure en amont de Bar-sur-Aube							
	DBO ₅ (mg O ₂ /L)	DCO (mg O ₂ /L)	NH ₄ ⁺ (mg NH ₄ /L)	NO ₂ ⁻ (mg NO ₂ /L)	NO ₃ ⁻ (mg NO ₃ /L)	Phosphore total (mg/L)	PO ₄ ³⁻ (mg/L)
2002	1951,00	3331,00	0,28	0,05	10,60	1,05	1,92
2012	1,60	12,00	0,06	0,05	36,00	0,17	0,26
Concentration divisée par	1219,4	277,6	4,7	1,0	0,3	6,2	7,4

Ces opérations ont fortement réduit les concentrations en DBO5, DCO et en matières phosphorées. La Bresse connaissait d'importants rejets en période de vendanges qui déclassaient le cours d'eau en qualité mauvaise. Une campagne de mesures pendant la période de vendanges similaire à celle de 2002 devra être réalisée pour appuyer ce constat. Certaines mesures sont présentes aux mois de septembre et de novembre mais peuvent ne pas être représentatives (en dehors de la période de vendanges).

Année 2002 : Suivi du paramètre Azote Kjeldahl en période de vendanges limite bon état 2mg/l



La pollution de 2002 n'est pas retrouvée sur les périodes 2011, 2012 et 2013, période durant laquelle les paramètres sont entre une qualité bonne à très bonne.

Impact de l'opération sur les paramètres biologiques

Aucune donnée biologique n'est disponible sur ce cours d'eau pour permettre de voir une amélioration après les travaux. Au vu de la pollution en période de vendanges on peut supposer une amélioration des paramètres IBGN et IBD sur ces périodes.